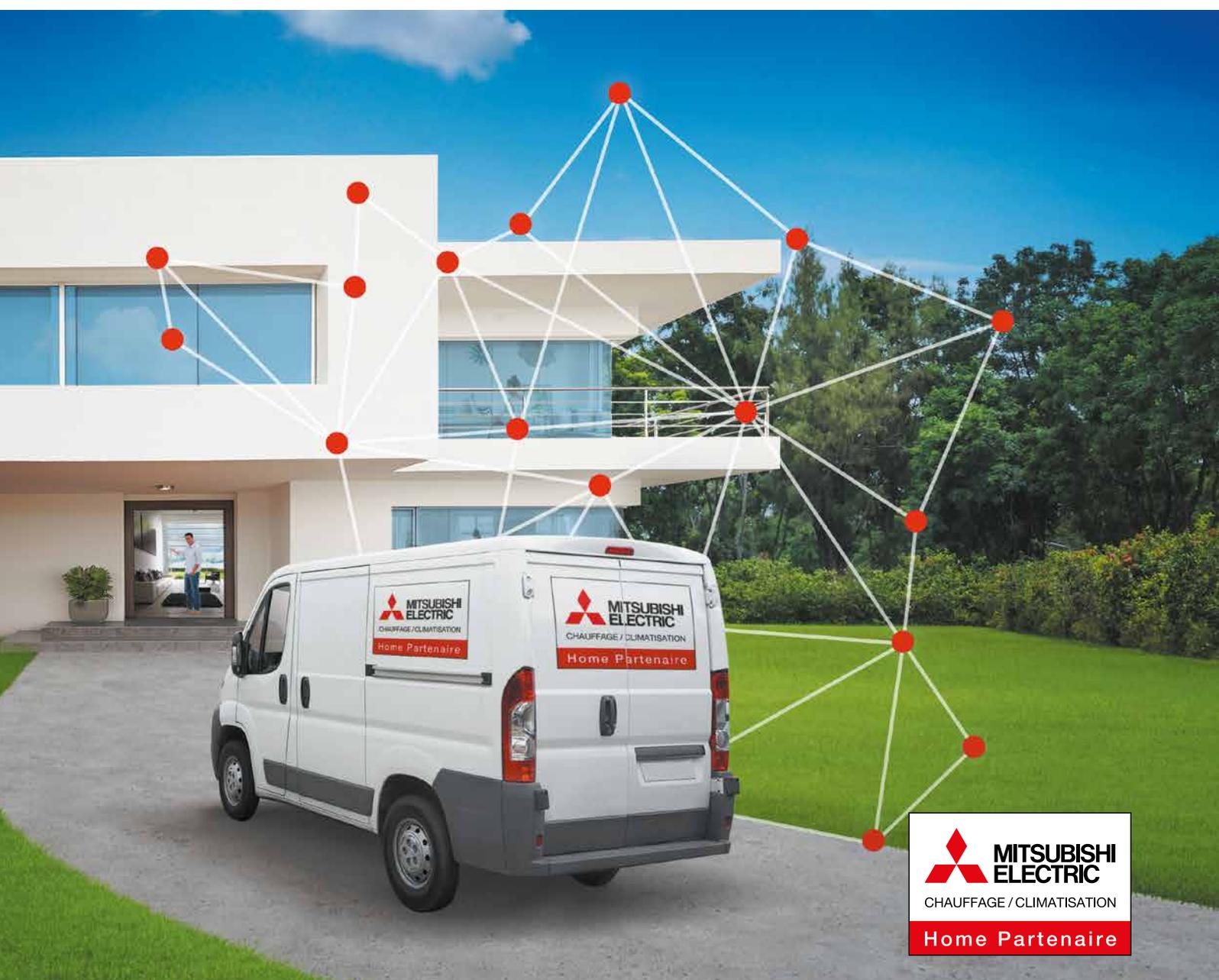


CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Home Partenaire de Mitsubishi Electric

Installateur, vos avantages réseau



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Charte des Installateurs « Home Partenaire » de Mitsubishi Electric

En tant qu'Installateur
« Home Partenaire »
de Mitsubishi Electric,
je m'engage à respecter
5 valeurs clés pour
développer une relation
de confiance avec vous.

Compétence

Je dispose des qualifications nécessaires, respecte la réglementation et maîtrise les gammes de climatiseurs réversibles Mitsubishi Electric pour l'équipement de la maison, pour vous garantir une installation adaptée, fiable et performante dans la durée.

Conseil

Je m'engage à vous conseiller objectivement et à vous apporter une solution personnalisée adaptée à vos besoins dans le respect des règles de mise en œuvre et d'entretien de votre matériel Mitsubishi Electric.

Service

Je vous accompagne à chaque étape de votre projet: de la compréhension de vos attentes à la maintenance de votre installation, en passant par la mise en service et la prise en main de votre climatiseur réversible Mitsubishi Electric.

Garantie

Mon partenariat avec Mitsubishi Electric vous permet de bénéficier de conditions de garantie privilégiées étendues à 5 ans toutes pièces sous réserve d'entretien régulier.

Professionalisme

Pour votre sérénité, j'établis un devis détaillé sous 3 jours ouvrables, vous informe des étapes de votre projet et définis avec vous le calendrier d'intervention.

Bienvenue dans le réseau Home Partenaire de Mitsubishi Electric

En intégrant le réseau d'installateurs « Home Partenaire » de Mitsubishi Electric, créé pour vous remercier de votre fidélité, vous entrez dans un monde de différences...

Être « Home Partenaire », c'est partager les valeurs qui ont fait notre succès et bénéficier de privilèges dans la durée.

Parmi les avantages des installateurs « Home Partenaire », vous apprécierez certainement la garantie toutes pièces, étendue à 5 ans, pour les climatiseurs Mitsubishi Electric installés en résidentiel.

Nous mettons aussi à la disposition des installateurs « Home Partenaire » des moyens conséquents pour qu'ensemble nous puissions:

- transformer les projets en vente d'installations et d'opérations de maintenance,
- établir une relation de confiance avec nos clients communs,
- rester dans l'air du temps dans un environnement qui change rapidement: développement d'internet, progrès technologiques, évolutions réglementaires...

Découvrez dès maintenant, les avantages réservés aux installateurs « Home Partenaire » de Mitsubishi Electric...

...et, entrez dans notre monde de différences.



Didier Metz
Directeur de la Division
Chauffage Climatisation

De nombreux avantages

Transformons les opportunités en ventes

Nous vous envoyons en priorité les demandes de devis qui arrivent sur notre site internet <http://confort.mitsubishielectric.fr> selon votre zone de chalandise.

Augmentez votre visibilité via notre site internet

Vous êtes référencé dans la rubrique « Trouver un installateur » de notre site. Vous disposez d'une page web personnalisable pour faire connaître votre activité et vos réalisations.

Bénéficiez de garanties étendues*

Pour nos climatiseurs réversibles, la garantie est étendue à 5 ans toutes pièces. Pour nos pompes à chaleur Air/Eau Ecodan, vous bénéficiez de la garantie étendue à 5 ans toutes pièces et, en plus, d'une garantie main d'œuvre d'un an (participation forfaitaire aux frais)**.

Profitez de promotions exclusives

Nous vous proposons régulièrement des offres réservées aux membres du réseau ou des promotions en avant-première.

Distinguez-vous de vos concurrents

Attestation officielle, charte d'engagement, vêtements siglés, supports de communication aux couleurs du réseau... sont des opportunités pour mettre en avant votre appartenance à notre réseau « Home Partenaire ». De plus, nous communiquons au niveau national pour promouvoir le réseau « Home Partenaire ».

*selon les modalités de fonctionnement du réseau

**pour les « Home Partenaire » qui ont la mention Spécialiste agréé pompe à chaleur Ecodan.

Une relation privilégiée

Soyez prioritaire

Avec notre ligne Expert, vous n'attendez plus, votre appel est traité en priorité par notre hotline technique.

Empruntez notre stand

Vous faites occasionnellement des foires et salons, nous vous prêtons un de nos stands pliables qui met en avant les bénéfices apportés par un installateur « Home Partenaire » et l'excellence de nos produits.

Accédez à des informations exclusives

Vous trouverez des informations exclusives dans l'espace « Home Partenaire » sur l'Espace Pro : logos à télécharger, calendrier des animations ...

Restons connectés au quotidien

Nous vous informons régulièrement des nouveautés et de la vie du réseau : webinars, newsletters... mais aussi lors des Ateliers Innovation en région, véritables occasions d'échanges en direct. Notre équipe est à votre écoute par e-mail et par téléphone.

Bénéficiez d'un programme d'animation dynamique

Chaque mois, nous vous proposons une nouvelle animation exclusive. Grâce à notre grand jeu, tentez de gagner l'un des nombreux lots dont un voyage pour découvrir les régions où sont fabriqués nos produits: Ecosse, Thaïlande.



Devenir Home Partenaire de Mitsubishi Electric

Nous sélectionnons les futurs membres de notre réseau en combinant des critères de fidélité, de compétence et de dynamisme et en tenant compte du potentiel commercial local.

Le profil type d'un installateur « Home Partenaire »

- **Qualifié** : Attestation de capacité à la manipulation des fluides frigorigènes
- **Fidèle à la marque Mitsubishi Electric** :
 - Au moins 15 000 € HT d'achat de climatiseurs Mitsubishi Electric par an
 - Plus de 50% de ses achats de climatiseurs sont de la marque Mitsubishi Electric
- **Engagé** sur des valeurs partagées avec Mitsubishi Electric

« Home Partenaire » et « Spécialiste agréé pompe à chaleur Ecodan »

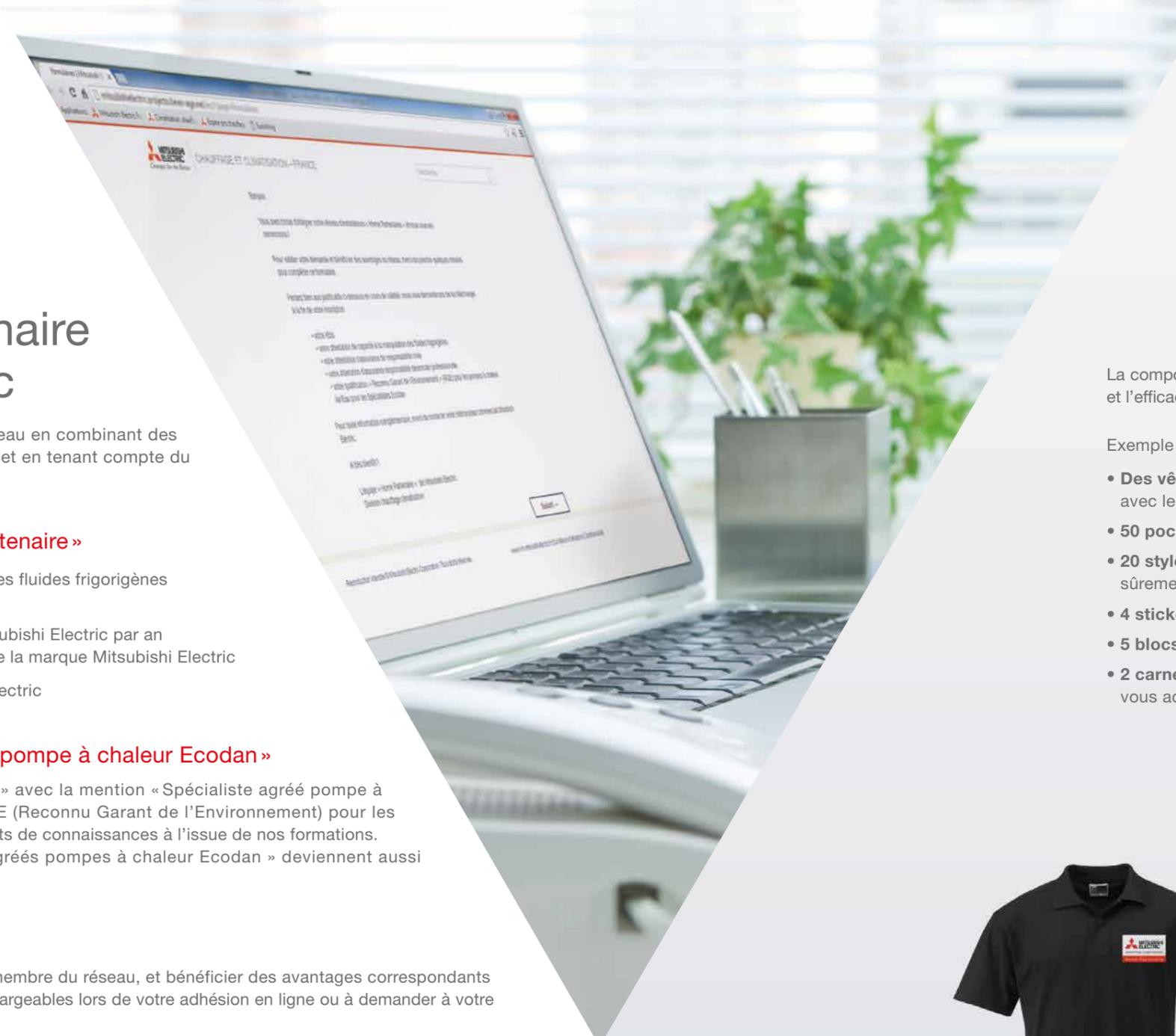
Vous pouvez devenir installateur « Home Partenaire » avec la mention « Spécialiste agréé pompe à chaleur Ecodan », si vous avez une qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour les pompes à chaleur Air/Eau et si vous avez réussi les tests de connaissances à l'issue de nos formations. Tous les installateurs qui sont déjà « Spécialistes agréés pompes à chaleur Ecodan » deviennent aussi « Home Partenaire » lors de la création du réseau.

En savoir plus

Retrouvez les critères détaillés pour devenir et rester membre du réseau, et bénéficier des avantages correspondants dans les modalités de fonctionnement du réseau (téléchargeables lors de votre adhésion en ligne ou à demander à votre interlocuteur commercial habituel).

5 étapes pour adhérer

- Votre interlocuteur commercial nous propose votre candidature
- Nous vous faisons parvenir un lien pour remplir votre demande d'adhésion en ligne
- Vous remplissez votre demande d'adhésion, téléchargez les justificatifs et validez les modalités de fonctionnement du réseau en ligne
- Nous vérifions que votre candidature est conforme à nos critères d'adhésion
- Lorsque votre candidature est validée, nous vous adressons votre attestation d'appartenance au réseau Home Partenaire de Mitsubishi Electric et votre kit de bienvenue



Votre kit de bienvenue

La composition de votre kit de bienvenue privilégie la communication et l'efficacité au quotidien.

Exemple de kit :

- **Des vêtements siglés** confortables et élégants, avec le logo du réseau
- **50 pochettes** pour mettre en valeur vos devis
- **20 stylos** car vos clients et prospects apprécieront sûrement un petit souvenir
- **4 stickers** à coller sur votre véhicule
- **5 blocs de « post-it »**, pratiques pour toutes vos notes
- **2 carnets en moleskine**, au format idéal pour vous accompagner toute la journée



À très bientôt !
L'équipe « Home Partenaire »
de Mitsubishi Electric

MITSUBISHI ELECTRIC, un groupe d'envergure internationale

Fondé en 1921, Mitsubishi Electric Corporation est un **leader mondial** dans la production et la vente **d'équipements électriques et électroniques**.

Le groupe emploie 120 000 salariés dont 2 000 chercheurs dans ses laboratoires au Japon, aux Etats-Unis et en Europe et opère dans 36 pays. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 40 milliards d'euros.

global.mitsubishielectric.com

En France, Mitsubishi Electric Europe B.V. concentre son activité autour de **plusieurs pôles d'activité** : chauffage et climatisation, imagerie professionnelle, composants électroniques, automatisation industrielle et équipement automobile.

mitsubishielectric.fr

Précurseur en matière de technologie, de confort et de développement durable, Mitsubishi Electric commercialise, en France, depuis 1991 une gamme

complète de systèmes de chauffage - climatisation. Destinés aux secteurs résidentiel et tertiaire, ils conjuguent innovations technologiques, confort d'utilisation et optimisation énergétique. Ils sont fabriqués au Japon, en Thaïlande et en Ecosse. Aujourd'hui, **un climatiseur Mitsubishi Electric est vendu toutes les 15 secondes dans le monde et toutes les 5 minutes en France.**

confort.mitsubishielectric.fr



for a greener tomorrow**

Eco Changes traduit l'engagement du Groupe Mitsubishi Electric à mettre tout en œuvre pour préserver l'environnement. A travers son offre diversifiée de systèmes et de produits, Mitsubishi Electric contribue à la construction d'une société durable.



MITSUBISHI ELECTRIC

25 Boulevard des Bouvets - 92741 Nanterre Cedex

0 810 407 410

Service gratuit
+ prix appel

- 01 55 68 56 00 depuis un téléphone portable - confort.mitsubishielectric.fr

Nos sites internet : pro.confort.mitsubishielectric.fr - confort.mitsubishielectric.fr - librairie.mitsubishielectric.fr